



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 25 août 2015

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu la démission de M. Giampiero Trezzini (Les Verts), qui était également membre de la Commission permanente des finances ;
- ouï la présentation d'un-e candidat-e par M. Valéry Beaud au nom du groupe Les Verts, le siège restant acquis de droit à ce groupe ;
- ouï la proposition du président du Conseil de voter à main levée ;
- considérant que cette élection a été portée à l'ordre du jour,

*désigne*

à main levée,

Mme Séverine Evéquo (Les Verts) comme membre de la Commission permanente des finances pour la législature 2011-2016.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-cinq août deux mil quinze.

Le président :

Le secrétaire :



## E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 25 août 2015

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu la démission de M. Philippe Clivaz (Soc.), qui était également membre de la Commission permanente des finances ;
- ouï la présentation d'un-e candidat-e par M. Philippe Mivelaz au nom du groupe socialiste, le siège restant acquis de droit à ce groupe ;
- ouï la proposition du président du Conseil de voter à main levée ;
- considérant que cette élection a été portée à l'ordre du jour,

*désigne*

à main levée,

M. Roland Philippoz (Soc.) comme membre de la Commission permanente des finances pour la législature 2011-2016.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-cinq août deux mil quinze.

Le président :

Le secrétaire :



## E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 25 août 2015

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu la démission de M. Nicolas Gillard (PLR), qui était également membre de la Commission permanente de recours en matière d'impôt communal et de taxes spéciales ;
- ouï la présentation d'un-e candidat-e par M. Pierre-Antoine Hildbrand au nom du groupe libéral-radical, le siège restant acquis de droit à ce groupe ;
- ouï la proposition du président du Conseil de voter à main levée ;
- considérant que cette élection a été portée à l'ordre du jour,

*désigne*

à main levée,

M. Xavier de Haller (PLR) comme membre de la Commission permanente de recours en matière d'impôt communal et de taxes spéciales pour la législature 2011-2016.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-cinq août deux mil quinze.

Le président :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 25 août 2015

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu la démission de M. Yvan Salzmann (Soc.) de la Commission permanente de recours en matière d'impôt communal et de taxes spéciales ;
- ouï la présentation d'un-e candidat-e par M. Philippe Mivelaz au nom du groupe socialiste, le siège restant acquis de droit à ce groupe ;
- ouï la proposition du président du Conseil de voter à main levée ;
- considérant que cette élection a été portée à l'ordre du jour,

*désigne*

à main levée,

M. Jean Meylan (Soc.) comme membre de la Commission permanente de recours en matière d'impôt communal et de taxes spéciales pour la législature 2011-2016.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-cinq août deux mil quinze.

Le président :

Le secrétaire :



## E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 25 août 2015

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Giampiero Trezzini et consorts « Quelle gouvernance pour les sociétés anonymes de la Ville ? » ;
- ouï la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-cinq août deux mil quinze.

Le président :

Le secrétaire :



## E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 25 août 2015

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Economiser l'eau pour et par les Lausannois » ;
- ouï la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-cinq août deux mil quinze.

Le président :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 25 août 2015

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M. Philipp Stauber et consorts : « Un chèque de CHF 20 millions avant juin 2015 : sauvetage ou naufrage annoncé du théâtre de Beaulieu ? » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-cinq août deux mil quinze.

Le président :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 25 août 2015

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M. Denis Corboz et consorts : « Parcelles CFF à Lausanne : une valorisation maximale ? » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-cinq août deux mil quinze.

Le président :

Le secrétaire :





# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 25 août 2015

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M<sup>me</sup> Thérèse de Meuron sur la réorganisation du Service des assurances sociales (SAS) ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

*et adopte*

la résolution de l'interpellatrice, disant :

*« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité l'informe de la nouvelle répartition des tâches entre la Caisse cantonale de compensation AVS de Clarens et le Service des assurances sociales (ci-après SAS), dès lors qu'une Convention aura été passée entre le Canton et la Ville.*

*Le Conseil communal souhaite connaître les répercussions que cette nouvelle répartition aura eues sur les postes de travail du SAS. »*

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-cinq août deux mil quinze.

Le président :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 25 août 2015

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M. Johan Pain et consorts : « 'Libérer l'espace public' lausannois de la pollution visuelle de l'affichage publicitaire » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-cinq août deux mil quinze.

Le président :

Le secrétaire :



# E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 25 août 2015

Présidence de M. Yvan Salzmänn, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M. Jean-Luc Chollet : « AFJD – Association pour la formation des jeunes danseurs : culture ou formation ? » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-cinq août deux mil quinze.

Le président :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 25 août 2015

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M. Jean-Daniel Henchoz : « Lausanne Jardins 2014 : les graines vont-elles germer avec les deniers récoltés ? » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-cinq août deux mil quinze.

Le président :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 25 août 2015

Présidence de M. Yvan Salzmänn, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M. Jean-Luc Chollet : « Mais où donc disparaissent les lavures ? » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-cinq août deux mil quinze.

Le président :

Le secrétaire :